

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Publication d'ouvrage
Paris, 4 juillet 2016

Bitcoin & Blockchain : vers un nouveau paradigme de la confiance numérique ?

Objet juridiquement et économiquement mal identifié, le *bitcoin* bouscule le droit régalien de battre monnaie.

Caractérisés par une philosophie libertaire des échanges, le bitcoin et son protocole associé la Blockchain (chaîne de blocs : registres virtuels de données, distribués sur le réseau) permettent de vérifier, réaliser et enregistrer des transferts de valeurs – transactions et authentification de documents – en temps réel, à moindres frais en supprimant les intermédiaires traditionnels.

Cette évolution du rôle des tiers de confiance bouscule notre mode de pensée et suscite nombre de controverses. Au-delà de leurs atouts, notamment pour la mise en place de services (cadastres, transferts d'argent...), il convient de distinguer les blockchains privées des blockchains publiques dont certaines zones d'ombre peuvent encore provoquer des interrogations légitimes.

Utilisateurs, acteurs économiques et régulateurs cherchent à examiner sereinement aussi bien les risques que les opportunités induites par cette technologie disruptive : maturité technique, modèles financiers, cadres réglementaire et sécuritaire.

Conçu pour leur apporter des réponses, le présent ouvrage pédagogique et pragmatique s'appuie sur des experts dans le domaine du paiement, du droit et de la régulation dans le domaine du numérique.

Comment cela marche ? À quoi cela sert ? Que dit ou ne dit pas le droit sur un tel sujet ? Et que peut-on en attendre ? Après un travail de définitions, l'ouvrage détaille les applications actuelles et potentielles de la Blockchain, ainsi que leurs dimensions économiques et juridiques.

Les auteurs :



Didier Geiben est Managing Partner de GM Consultants & Associés, Conseil du Président du Groupe de conseil Galitt. Il a dirigé de nombreuses missions d'audit et de marketing stratégique dans les domaines des moyens de paiement, de l'Internet, du commerce électronique et des nouvelles plates-formes d'intermédiation de services.



Olivier Jean-Marie est Consultant Senior indépendant. Il a réalisé et exploité le premier portefeuille électronique français à vocation internationale.



Thibault Verbiest est Associé de la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés. Ancien président de l'Observatoire fédéral des droits de l'Internet, il conseille des acteurs de la banque et de la finance dans le cadre de leurs projets FinTech.



Jean-François Vilotte est Associé de la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés. Ancien président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, il a coprésidé la Commission numérique du Club des Juristes.



L'ouvrage est publié par RB Edition au sein de la Collection « Les Essentiels de la Banque et de la Finance / Spécialité Finance ».

ISBN : 978-2-86325-730-2

126 pages, 13x21cm, 20,50€.

Dans toutes les bonnes librairies et sur www.revue-banque.fr

Partenaires :

RB Edition

GM Consultants / Gallitt

De Gaulle Fleurance & Associés, société d'avocats d'affaires full service, compte plus de 110 avocats et juristes et offre à une clientèle française et internationale un service complet en conseil et en contentieux, une expertise basée sur l'expérience internationale de ses avocats et un réseau de cabinets « good friends » qualifiés à l'étranger. www.degaulleflurance.com

Contact Presse :

Aude Poujade, Directrice de la Communication – De Gaulle Fleurance & Associés, communication@dgfla.com